

QUESTION ORALE DE M. MOHAMED OURIAGHLI, DÉPUTÉ DU GROUPE SOCIALISTE

À **MME BARBARA TRACHTE**, CHARGÉE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ & **M. ALAIN MARON** CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE, AU SEIN DU COLLÈGE DE LA **COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE**

Concernant « **Les chiffres du diabète** »

Madame la Ministre-Présidente,
Monsieur le Ministre,

Il y a quelques mois, la presse s'est fait écho des chiffres publiés par l'Agence InterMutualiste concernant le diabète. Selon l'AIM, environ 810.000 belges ont suivi un traitement pour le diabète en 2022, soit environ 7,1% de la population. C'est presque un tiers de plus en 10 ans. Entre 2021 et 2022, le nombre de diabétiques a augmenté de plus de 5% !

Il y aurait donc près d'une personne diabétique sur 14 en Belgique. C'est en Région wallonne que le nombre de malades est le plus élevé. À Bruxelles, cela concerne au moins 6,4% de la population. Le nombre de personnes touchées augmente partout dans le monde : cela est dû au vieillissement de la population, mais aussi à la hausse de facteurs de risque comme la malbouffe et le manque d'activité physique.

Une autre explication réside dans le fait que le diabète est, de nos jours, mieux détecté et plus souvent traité. En effet, environ un Belge sur 3 atteint de diabète ne le sait pas (encore). Les chiffres avancés sous-estiment donc probablement le nombre réel de malades. C'est pourquoi, j'avais souligné, lors d'une question orale en 2021, l'importance du projet pilote « Care test » de l'Association Pharmaceutique Belge (l'APB), soutenu par plusieurs communes bruxelloises, qui vise à dépister gratuitement le public à risque en pharmacie.

Madame la Ministre-Présidente,
Monsieur le Ministre,

A l'exception du SIDA, le diabète est la seule maladie à avoir fait l'objet d'une résolution de l'ONU. Cette maladie chronique serait en passe de devenir la 7^{ème} cause de décès dans le monde à l'horizon 2030. De plus, l'augmentation du nombre de diabétiques diagnostiqués laisse présager une explosion des coûts dans le futur, qui pèsera lourd sur le budget de la sécurité sociale.

J'en viens à mes questions :

- Vous vous étiez montrés favorables à une réflexion sur le rôle des pharmaciens dans les actions de santé communautaire. Pouvez-vous nous informer de l'état d'avancement du projet de les intégrer dans les réseaux multidisciplinaires locaux aux côtés des maisons médicales et des associations de promotion de la santé et de prévention ?
- Pouvez-vous nous informer des initiatives en lien avec le diabète qui sont prises par les associations de promotion de la santé et de prévention que la Cocof soutient, ainsi que des maisons médicales agréées par la Cocof, en particulier pour le public des personnes à faible revenu touchées par le diabète (11% des malades) ? Des initiatives particulières sont-elles prévues dans le cadre de la Journée Mondiale du Diabète le 14 novembre ?
- Enfin, au niveau de la Cocof, il était prévu que le diabète soit étudié dans le cadre du Plan social-santé intégré. Pouvez-vous nous renseigner davantage ?

Je vous remercie pour vos éléments de réponse.



Mohamed Ouriaghli
Député groupe PS